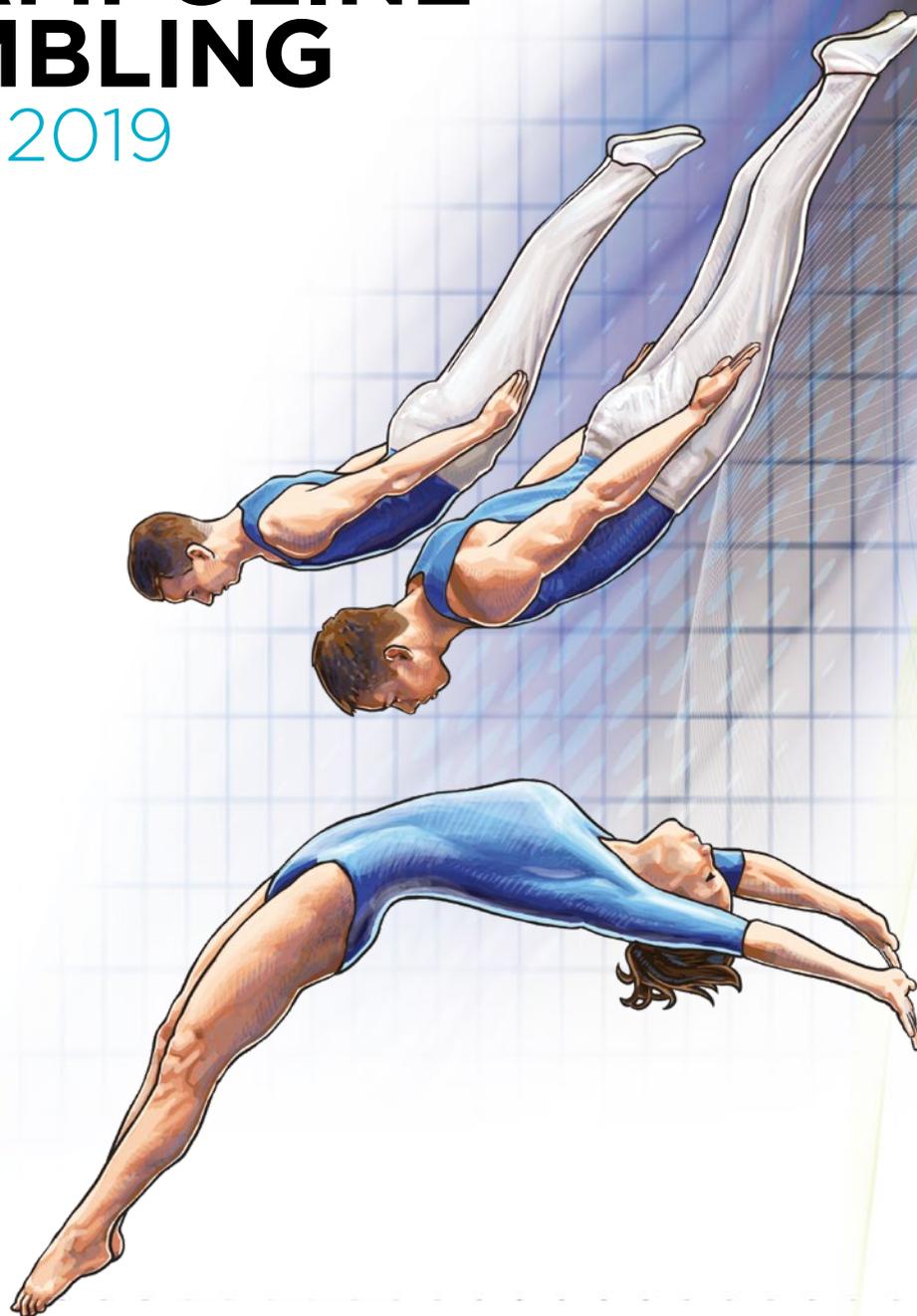


LETTRE FFGYM

TRAMPOLINE TUMBLING

2018-2019



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT.

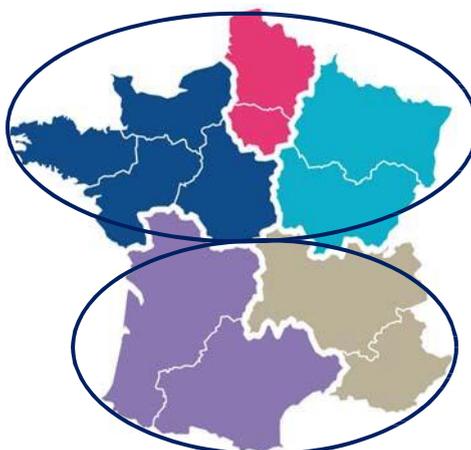


ORGANISATION DES SÉLECTIVES

- La première sélective est organisée en région ou regroupement. Elle doit avoir lieu avant la sélective 2.
- La deuxième sélective est organisée dans chaque inter-région. La date limite est fixée aux 23-24 mars 2019.

Inter-région	Régions participantes	Région organisatrice
Est	Bourgogne Franche-Comté Grand Est	Bourgogne Franche-Comté
Nord	Hauts de France Île de France	Île de France
Ouest	Bretagne Centre Val de Loire Normandie Pays de la Loire	Pays de la Loire
Sud-Est	Auvergne Rhône-Alpes Corse Provence Alpes Côte d'Azur	Auvergne Rhône-Alpes
Sud-Ouest	Nouvelle Aquitaine Occitanie	Nouvelle Aquitaine

- La troisième sélective est organisée les 13-14 avril 2019 avec un regroupement d'inter-régions : Est + Nord + Ouest et Sud-Est + Sud-Ouest. Les régions organisatrices sont la Bretagne et l'Occitanie.



CODE F.I.G. AMÉNAGÉ POUR LES COMPÉTITIONS FRANÇAISES

Le Code FIG 2017-2020 doit être appliqué, à l'exception des aménagements suivants.

COMPOSITION DES JURYS

COMPÉTITION INDIVIDUELLE

Point 19 du CoP.	Sans machine HD	Avec Machine HD / ToF
	Filières Nationale et Élite	
Juge Arbitre	1	1
Juges à l'exécution* (juges 1 à 6)	4/6	6
Juge ToF	1	1
Juges HD	2	
Juges à la difficulté (juges 7 et 8)	2	2
Total	10/12	10

* choisir l'une ou l'autre des options, en fonction de la quantité de juges disponibles.

COMPÉTITION SYNCHRONISÉE

Point 19 du CoP.	Sans Machine Synchro	Avec Machine HD / ToF
	Sélectives	Championnats de France / Masters
Juge Arbitre	1	1
Juges à l'exécution TR 1 = juges 1, 3 (et 5) TR 2 = juges 2, 4 (et 6)	4	6
Juges Synchro	2	1
Juges HD	2/4	
Juges à la difficulté (juges 7 et 8)	2	2
Total	11/13	10



CALCUL DES NOTES

AVEC UN JURY AVEC 6 JUGES À L'EXÉCUTION

En individuel :

La note d'exécution est calculée en enlevant les 2 plus hautes et les 2 plus basses notes. L'addition des 2 notes restantes est la note obtenue par le gymnaste.

Les responsables de compétitions départementales, régionales ou inter-régionales peuvent modifier le nombre de juges à l'exécution (point 19.1.2 du CoP.) si nécessaire.

Le nombre de juges passe alors de 6 à 4. La note d'exécution est calculée en enlevant la note la plus haute et la note la plus basse. L'addition des 2 notes restantes est la note obtenue par le gymnaste.

En synchronisé :

Lors d'une compétition avec un jury de 6 juges E, la note d'exécution est calculée en enlevant la note la plus haute et la note la plus basse, sur chaque trampoline. La note d'exécution est obtenue en effectuant la moyenne des 2 notes restantes (moyenne des médianes), E = max 10 pts.

AVEC UN JURY AVEC 4 JUGES À L'EXÉCUTION

Lors d'une compétition avec un jury de 4 juges E, la note d'exécution est obtenue en effectuant la moyenne des 4 notes, E max = 10 pts.

NOTE HD

En l'absence d'appareil électronique de mesure, 2 ou 4 juges sont chargés d'attribuer une note de déplacement (HD) :

- 1 ou 2 sur le trampoline 1 ;
- 1 ou 2 sur le trampoline 2 ;
- La note HD est obtenue en effectuant la moyenne des notes affichées par les juges.
HD max = 10 pts.

NOTE DE SYNCHRONISATION :

En l'absence d'appareil électronique de mesure, 2 juges sont chargés d'attribuer une note de synchronisation.

La note de synchronisation est obtenue en effectuant l'addition des 2 notes, S max = 20 pts

N.B : La machine ToF pénalise jusqu'à 1 pt par élément.

Sans machine, on juge comme habituellement, en pénalisant les écarts de 0 à 0,5 pt.

LES PÉNALITÉS ATTRIBUÉES PAR LES JUGES A L'EXÉCUTION

Chandelle finale / stabilité finale :

Chandelle finale « incontrôlée » = - 0,1 pt

N.B : 1 rotation de bras = toléré

1 fermeture carpée = toléré

1 déplacement vers l'avant = toléré

Stabilité finale : maximum 0,2 pt de pénalité

Cumul chandelle finale + stabilité finale = maxi 0,3 pt

Déductions supplémentaires après le 10^{ème} élément.

Contact main/toile = - 0,5 pt.

Contact autre que la toile = - 0,5 pt.

Chute genoux - 4 pattes - fesses - dos - ventre = - 1 pt.

Chute en dehors de la toile = - 1 pt.

1^{ère} élément de type « SALTO de secours » = - 1 pt par JUGE EXÉCUTION.

LES PÉNALITÉS ATTRIBUÉES PAR LE JUGE ARBITRE

Exigence manquante dans L1 = - 2 pts

Répétition dans L1 = - 2 pts

Elément supplémentaire = - 2 pts par JA (forfaitaire)

Chandelle finale en synchro : Si 1 compétiteur stoppe et l'autre fait une chandelle = - 0,4 pt par le JA

Non-respect de la tenue = - 0,2 pt (par enchaînement) (sous-vêtements visibles)

Une tenue absolument non conforme entraîne la disqualification pour le passage DNS.

Dépassement des 30" d'échauffement = - 0,3 pt

Signal de l'entraîneur ou du pareur = - 0,6 pt (forfaitaire)

Saut vertical = arrêt exercice

Dépassement du temps :

61" = - 0,2 pt

91" = - 0,4 pt

121" = - 0,6 pt

181" = DID NOT START

LE DÉPLACEMENT HORIZONTAL (HD)

La zone sans déduction de déplacement est délimitée par un carré de 108 cm x 108 cm.

Tableau de déductions dans le cas d'utilisation d'une machine à déplacement (Championnat de France par équipes, Masters et Championnat de France).

0.3	0.2		0.3
0.2	0.1	0.0	0.1
0.3	0.2		0.3

TABEAU DE DÉDUCTIONS DANS LE CAS D'UN JUGEMENT SANS MACHINE À DÉPLACEMENT

Une note de déplacement horizontal (HD) sur 10 points sera attribuée à chaque passage par 2 juges. La moyenne des 2 notes donne la note HD.

- Les pénalités sont appliquées selon la répartition suivante :

3	1		3
2	1	+	1
3	1		3

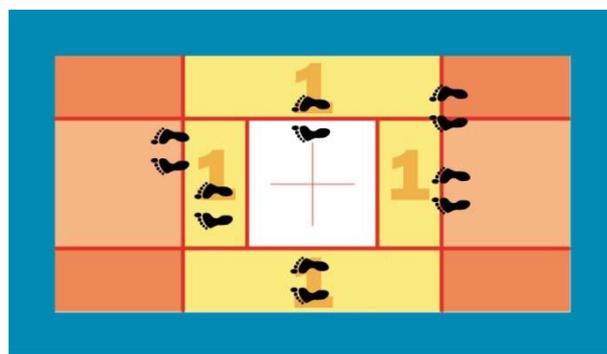
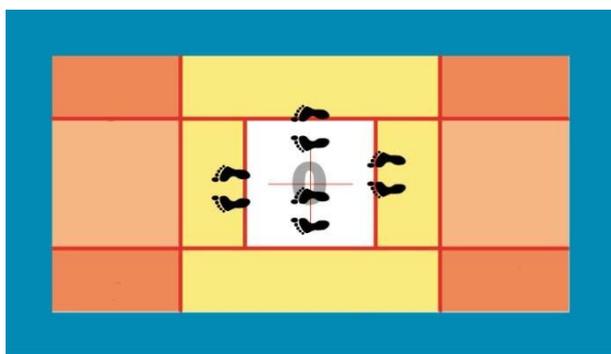
La ligne qui sépare deux niveaux de pénalité, appartient à la zone la plus faiblement pénalisée.

- Si un pied au moins est entièrement positionné à l'extérieur des limites d'une zone, la pénalité supérieure est appliquée.

Exemples :

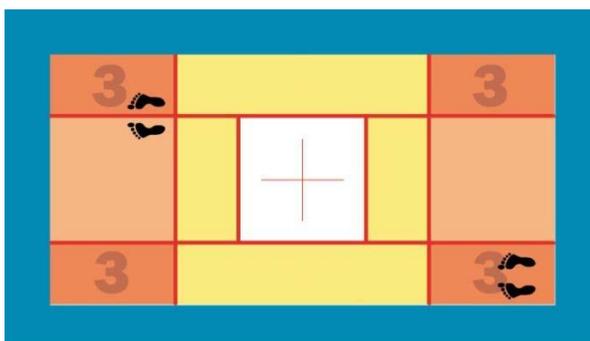
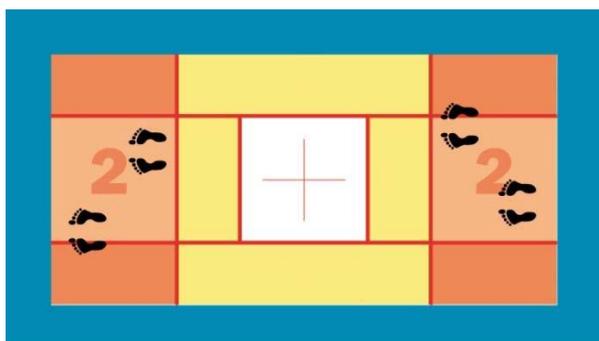
Aucune pénalité

Pénalité à 0,1 point



Pénalité à 0,2 point

Pénalité à 0,3 point





ADAPTATION DU CODE POUR CETTE FILIÈRE

La chandelle intermédiaire n'entraîne pas l'interruption de l'exercice.
Une pénalité de 2 pts est appliquée par le juge arbitre par chandelle intermédiaire.

En cas d'interruption de l'exercice avant le 5^{ème} élément (maximum 4 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre.

Une pénalité de 2 pts est appliquée par le juge arbitre.

Une arrivée, pieds décalés, n'entraîne pas l'interruption de l'exercice.

Si un gymnaste réalise un nombre de rotations transversales supérieur au nombre indiqué dans le tableau des exigences, une pénalité de 2 pts est appliquée par le juge arbitre.

Il n'y a pas de notes HD et ToF. Composition

du jury :

1 juge arbitre + 4 juges E + 2 juges D (pas de notes HD et ToF).

Calcul de la note : addition des 2 notes médianes E + note D.

La note affichée par chaque juge à l'exécution ne peut pas être inférieure à 4 pts.

TABLEAUX DES EXERCICES ET MAXIMA DE LA FILIÈRE FÉDÉRALE

7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17 ans et +
Nés en 2012 - 2011	Nés en 2010 - 2009	Nés en 2008 - 2007	Nés en 2006 - 2005	Nés en 2004-2003	Nés en 2002 et avant
Filles = 1.0	Filles = 1.6	Filles = 2.8	Filles = 4.0	Filles = 5.7	Filles = 5.9
Garçons = 1.0	Garçons = 1.6	Garçons = 2.8	Garçons = 4.4	Garçons = 5.8	Garçons = 6.0



PERFORMANCE

FILIÈRE NATIONALE INDIVIDUELLE

3 compétitions sélectives :			Difficulté du libre	Total sélectif	Contenu de sélection	Nombre de finalistes CdF
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 						
9-10 ans	2010 et 2009	Filles	1.7 à 4.4	77.5	L* + L	8
		Garçons		77.5		
11-12 ans	2008 et 2007	Filles	2.9 à 4.4	79.0		
		Garçons		79.5		
13-14 ans	2006 et 2005	Filles	4.1 à 6.2	82.0		
		Garçons	4.5 à 7.4	83.5		
15-16 ans	2004 - 2003	Filles	5.8 à 7.6	84.5		
		Garçons	6.3 à 9.0	88.0		
17 ans et +	2002 et avant	Filles	6.3 à 11.0	85.5		
		Garçons	7.6 à 14.0	90.0		

FILIÈRE NATIONALE SYNCHRONISÉE

3 compétitions sélectives :		Difficulté du libre	Total sélectif	Contenu de sélection	Nombre de finalistes CdF
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 					
9-11 ans	2010, 2009 et 2008	1.7 à 4.4	37.0	L	8
11-14 ans	2008, 2007, 2006 et 2005	2.9 à 7.4	39.0		
15 ans et +	2004 et avant	5.8 à 12.5	41.0		



ÉLITE

FILIÈRE ÉLITE INDIVIDUELLE

<u>3 compétitions sélectives :</u>			Difficulté Minimale du Libre 2	Total Sélectif	Contenu de Sélection	Nombre de Finalistes
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou Inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 						
			Libre 2			
11-12 ans	2008 et 2007 (2009 sur dérogation DTN)	Filles	4.5	80.0	L* + L	8
		Garçons				
13-14 ans	2006 et 2005 (2007 sur dérogation DTN)	Filles	6.3	84.0		
		Garçons	7.5	85.5		
15-16 ans	2004 et 2003 (2006 et 2005 sur dérogation DTN)	Difficulté minimale du Libre 1 + Libre 2			L1 + L2 CODE FIG aménagé	
		Filles	9.5	87.0		
		Garçons	11.0	91.0		
17-21 ans	2002,2001,2000 1999 et 1998	Difficulté minimale du Libre 1 + Libre 2			L1 + L2 CODE FIG aménagé	
		Filles	11.4	89.5		
		Garçons	14.2	96.5		
Senior	2002 et avant (2003 sur dérogation DTN)	Difficulté minimale du Libre 1 + Libre 2			L1 + L2 CODE FIG	
		Filles	15.0	94.5		
		Garçons	19.5	103.0		

FILIÈRE ÉLITE SYNCHRONISÉE

3 compétitions sélectives :			Difficulté du libre	Total sélectif	Contenu de sélection	Nombre de finalistes CDF
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 						
11-13 ans	2008, 2007 et 2006 (2009 sur dérogation DTN)	Mixte	4.5	39.0	L	8
14-16 ans	2005, 2004 et 2003 (2006 sur dérogation DTN)	Filles	6.5	41.0	L	
		Garçons	7.5	42.0		
17 ans et +	2002 et avant (2004, 2003 sur dérogation DTN)	Filles	8.6	43.0	L	
		Garçons	10.6	45.0		



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 2019

ATTENTION, modifications majeures du système de qualification en raison de l'inversion du calendrier (Masters /Championnat de France par équipe).

Ce règlement est identique pour les filles et les garçons

Il existe 3 niveaux lors de cette compétition :

- Nationale 1 (Titre de champion de France Nationale 1 attribué) C'est le niveau le plus élevé.
- Nationale 2 (Titre de champion de France Nationale 2 attribué)
- Nationale 3 (Titre de champion de France Nationale 3 attribué)

Nombre d'équipes retenues par niveau :

- Nationale 1 : 10 équipes
- Nationale 2 : 10 équipes
- Nationale 3 : nombre d'équipes à définir en fonction des résultats des Championnats de France par équipes 2018 et des résultats de la compétition Sélective 1 (S1) 2019.

Attention, un club ne peut présenter qu'une seule équipe par niveau et un maximum de deux équipes sur les 3 niveaux (N1, N2 et N3).

Mode de qualification pour le championnat de France 2019 :

Ce système est basé sur des montées et descentes en N1, N2 et N3 ainsi qu'une qualification à l'issue de chaque compétition sélective 1 (S1).

A l'issue du championnat de France par équipes 2018, une première liste est établie pour celui de 2019.



Nationale 1 :

- Les équipes classées de la 1ère à la 7ème place à l'issue des Championnats de France par équipes N1 en 2018 sont maintenues en N1
- Les 3 premières équipes à l'issue des finales des Championnats de France par équipes N2 en 2018 accèdent à la N1.
- Si l'un des 3 clubs concernés est déjà représenté en N1, il reste en N2. Il sera remplacé par l'une des équipes suivantes.
- La N1 est composée de 10 équipes au maximum, sans remplaçant. Dans le cas du forfait d'une équipe, elle n'est pas remplacée.

Nationale 2 :

- Les équipes classées de la 8ème à la 10ème place à l'issue des Championnats de France par équipes N1 2018 sont rétrogradées en N2.
- Les équipes classées de la 4ème à la 7ème place à l'issue des Championnats de France par équipes N2 sont maintenues en N2.
- Les 3 premières équipes à l'issue des finales des Championnats de France par équipes N3 en 2018 accèdent à la N2.
- Si l'un des 3 clubs concernés est déjà représenté en N2, il reste en N3. Il sera remplacé par l'une des équipes suivantes.
- La N2 est composée de 10 équipes au maximum, sans remplaçant. Dans le cas du forfait d'une équipe, elle n'est pas remplacée.
- Un club rétrogradé de la N1 à la N2 qui possède déjà une équipe en N2, est reversé en N3 de manière à conserver une équipe en N2 et une équipe en N3.

Nationale 3 :

- Les équipes classées de la 8ème à la 10ème place à l'issue des Championnats de France par équipes N2 sont rétrogradées en N3.
- Les équipes suivantes seront sélectionnées selon les modalités suivantes :
 - Lors de la S1 de chaque région (ou regroupement de régions), les 3 meilleurs L2 sont additionnés pour chaque club. La meilleure équipe féminine, et la meilleure équipe masculine de ce classement sont qualifiées pour les Championnats de France par équipes en N3 (une par région ou regroupement de régions, par sexe).
 - Si le 1er club de ce classement n'a pas le droit d'accéder à la N3 (club déjà classé entre la 8ème et 10ème place à l'issue des Championnats de France par équipes N2 ou club déjà représenté en N1 et N2), la place est attribuée à l'équipe classée 2ème, et ainsi de suite.
 - Les L2 classés 4ème, 5ème et 6ème seront comptabilisés pour les clubs qui ont déjà des équipes qualifiées (en N1 ou N2).



En cas d'ex aequo pour les montées et rétrogradations en N1, N2 et N3, les équipes seront départagées de la façon suivante.

1. Meilleur total d'exécution lors de la finale (montée) ou lors des qualifications (rétrogradations) des championnats de France par équipes 2018 ou S1 2019
2. Meilleur total de difficulté lors de la finale (montée) ou lors des qualifications (rétrogradations) des championnats de France par équipes 2018 ou S1 2019
3. Meilleur total de temps de vol lors de la finale (montée) ou lors des qualifications (rétrogradations) des championnats de France par équipes 2018 ou S1 2019
4. Meilleur total de HD lors de la finale (montée) ou lors des qualifications (rétrogradations) des championnats de France par équipes 2018 ou S1 2019

Un club dont l'une des 2 équipes qualifiées pour les Championnats de France par équipes est déclarée forfait, doit obligatoirement participer dans le niveau le plus élevé pour lequel il a obtenu une qualification.

Un club qui a déclaré forfait en 2018 devra se présenter lors de la S1 2019 pour espérer une qualification en N3.

A l'issue de la compétition, les titres de champions de France Nationale 1, Nationale 2 et Nationale 3 sont décernés aux équipes classées premières. Les équipes classées deuxièmes et troisièmes montent sur le podium. En cas d'ex aequo, il n'y a pas de départage.

SÉLECTIONS CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 2019

FEMMES

HOMMES

Nationale 1

1	OULLINS	1 ^{er} N.1 2018
2	WATTRELOS	2 ^{ème} N.1 2018
3	LE PECQ	3 ^{ème} N.1 2018
4	LEVALLOIS	4 ^{ème} N.1 2018
5	SEVRAN	5 ^{ème} N.1 2018
6	LA SEYNE SUR MER	6 ^{ème} N.1 2018
7	HAGUENAU	7 ^{ème} N.1 2018
8	ANTIBES	2 ^{ème} N.2 2018
9	VANNES	4 ^{ème} N.2 2018
10	ARQUES	5 ^{ème} N.2 2018

Nationale 1

1	SEVRAN	1 ^{er} N.1 2018
2	LA SEYNE SUR MER	2 ^{ème} N.1 2018
3	BOIS COLOMBES	3 ^{ème} N.1 2018
4	WATTRELOS	4 ^{ème} N.1 2018
5	OULLINS	5 ^{ème} N.1 2018
6	SAINT DENIS DIONYSIENNE	6 ^{ème} N.1 2018
7	LEVALLOIS	7 ^{ème} N.1 2018
8	VANNES	1 ^{er} N.2 2018
9	CHAMALIERES	2 ^{ème} N.2 2018
10	ANTIBES	3 ^{ème} N.2 2018

Nationale 2

1	CHAMALIERES	8 ^{ème} N.1 2018
2	SAINT ETIENNE	9 ^{ème} N.1 2018
3	WATTRELOS 2	1 ^{er} N.2 2018
4	LE PECQ 2	3 ^{ème} N.2 2018
5	CHATILLON	6 ^{ème} N.2 2018
6	COLOMIERS	7 ^{ème} N.2 2018
7	BOIS COLOMBES	1 ^{er} N.3 2018
8	EVIAN	2 ^{ème} N.3 2018
9	LE PORTEL	3 ^{ème} N.3 2018

Nationale 2

1	SAINT LAURENT DU VAR	8 ^{ème} N.1 2018
2	METZ	9 ^{ème} N.1 2018
3	RODEZ	10 ^{ème} N.1 2018
4	CASTRES	4 ^{ème} N.2 2018
5	COURNON	5 ^{ème} N.2 2018
6	CHATILLON	6 ^{ème} N.2 2018
7	LEVALLOIS 2	7 ^{ème} N.2 2018
8	TOULOUSE	1 ^{er} N.3 2018
9	LE PECQ	2 ^{ème} N.3 2018
10	BESANCON	3 ^{ème} N.3 2018

Nationale 3

1	TOULOUSE	8 ^{ème} N.2 2018
2	FAMECK	9 ^{ème} N.2 2018
3	LEVALLOIS 2	10 ^{ème} N.2 2018
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Nationale 3

1	MORSANG / VIRY	8 ^{ème} N.2 2018
2	AIX LES BAINS	9 ^{ème} N.2 2018
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

TABLEAU SYNOPTIQUE TRAMPOLINE

INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	7 ans 2012	8 ans 2011	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans et + 2002 et avant	Contenus de sélection	Difficulté du Libre	Total Sélect.	Épreuves sélectives	Finale	Certificat médical
ÉLITE	ÉLITE											Senior	L1 + L2 Règl Inter	F: L1+L2=15.0 G: L1+L2=19.5	F: 94.5 G: 103.0	Sélective 1 régions <u>ou</u> regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes aux Masters et au Chpt de France	Certificat médical élite obligatoire
												17-21 ans	L1 + L2 Règl Inter. aménagé	F: L1+L2=11.4 G: L1+L2=14.2	F: 89.5 G: 96.5			
												15-16 ans	L1 + L2 Règl Inter. aménagé	F: 9.5 G: 11.00	F: 87.0 G: 91.0			
												13-14 ans	L* + L	F: 6.3 G: 7.5	F: 84.0 G: 85.5			
												11-12 ans	L* + L	F: 4.5 G: 4.5	F: 80.5 G: 81.5			
PERFORMANCE	NATIONALE											17 ans et +	L* + L	F: 6.3 à 11.0 G: 7.6 à 14.0	F: 85.5 G: 90.0	Sélective 1 régions <u>ou</u> regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes au Chpt de France	Certificat d'absence de contre indication obligatoire
											15-16 ans	L* + L	F: 5.8 à 7.6 G: 6.3 à 9.0	F: 84.5 G: 88.0				
												13-14 ans	L* + L	F: 4.1 à 6.2 G: 4.5 à 7.4	F: 82.0 G: 83.0			
												11-12 ans	L* + L	F & G: 2.9 à 4.4	F: 79.0 G: 79.5			
												9-10 ans	L* + L	F & G: 1.7 à 4.4	F: 77.5 G: 77.5			
FÉDÉRAL	FÉDÉRALE											17 ans et +	L* + L	F: maxi 5.9 G: maxi 6.0	Participation aux compétitions sélectives	Compétitions de niveau département / inter-département <u>ou</u> région / région <u>ou</u> regroupement	Non	Certificat médical d'absence de contre indication ou questionnaire de santé
											15-16 ans	L* + L	F: maxi 5.7 G: maxi 5.8					
												13-14 ans	L* + L	F: maxi 4.0 G: maxi 4.4				
												11-12 ans	L* + L	F & G: maxi 2.8				
												9-10 ans	L* + L	F & G: maxi 1.6				
												7-8 ans	L* + L	F & G: maxi 1.0				

TABLEAU SYNOPTIQUE TRAMPOLINE

SYNCHRONISÉ

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans et + 2002 et avant	Contenus de sélection	Difficulté du Libre	Total Sélect.	Épreuves sélectives	Finale	Certificat médical
 ÉLITE	ÉLITE SYNCHRONISÉE									17 ans et +	L	F: 8.6 G: 10.6	F: 43.0 G: 45.0	Sélective 1 régions <u>ou</u> regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes au CF	Certificat médical élite obligatoire
						14-16 ans				L	F: 6.5 G: 7.5	F: 42.0 G: 41.0	Certificat d'absence de contre-indication obligatoire			
		11-13 ans (Mixte)								L	4.5	39.0				
 PERFORMANCE	NATIONALE SYNCHRONISÉE						15 ans et + (Mixte)			L	5.8 à 12.5	41.0	Sélective 1 régions <u>ou</u> regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes au CF	Certificat d'absence de contre-indication obligatoire	
		11-14 ans (Mixte)							L	2.9 à 7.4	39.0					
		9-11 ans (Mixte)								L	1.7 à 4.4	37.0				

TABLEAU SYNOPTIQUE TUMBLING

INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans et + 2002 et avant	Programme	Minima de difficulté	Minima sur le total	Épreuves sélectives	Finalité	Nombre de sélectionnés CDF	Certificat médical
	ÉLITE	FILIÈRE ÉLITE								SENIOR*	FIG	F: 7.3 H: 9.6	F: 55.3 H: 57.6	Sélectives inter-régionales + Masters	CDF individuel	Tous ceux qui ont fait les minima	Certificat médical élite obligatoire
										15-16 ans**	FIG	H: 7.7 F: 6.4	H: 55.7 F: 54.4				
								13-14 ans***			FFGym	5.0	53.0				
	PERFORMANCE	FILIÈRE NATIONALE								17 ans et +	FFGym	F: 2.9 H: 3.9	F: 52.4 H: 51.9	Sélectives inter-régionales	CDF individuel	Tous ceux qui ont fait les minima	Certificat d'absence de contre-indication obligatoire
										15-16 ans		3.8	53.3				
							13-14 ans					2.3 sur les épreuves libres	51.8 sur les épreuves libres	Sélectives inter-régionales + Masters		Les 16 premiers avec respect des minima	
						11-12 ans				1.2 sur le libre		48.6 sur le Bloc1					

* 16 ans autorisés sur dérogation DTN

** 14 ans autorisés sur dérogation DTN

*** 12 ans autorisés sur dérogation DTN

ÉQUIPE

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	9 ans 2010	10 ans 2009	11 ans 2008	12 ans 2007	13 ans 2006	14 ans 2005	15 ans 2004	16 ans 2003	17 ans et + 2002 et avant	Programme	Minima de difficulté	Minima sur le total	Épreuves sélectives	Finalité	Nombre de sélectionnés CDF	Certificat médical
	PERFORMANCE	FILIÈRE NATIONALE	Nationale 1								FFGym	-	-	2 premières sélectives inter-régionales de chaque territoire	CDF par équipe	-	Certificat d'absence de contre-indication obligatoire
			Nationale 2														
	FÉDÉRAL	FILIÈRE FÉDÉRALE	Challenge Toutes Catégories								FFGym	-	-	Équipes ayant participé au championnat régional ou regroupement	Trophée Fédéral	-	Certificat médical d'absence de contre-indication ou questionnaire de santé
			Challenge 9-14 ans														



LE HAUT NIVEAU TRAMPOLINE - TUMBLING

Toutes les informations concernant l'ensemble des secteurs du Haut Niveau sont disponibles et régulièrement mises à jour dans la base documentaire du site fédéral :

https://moncompte.ffgym.fr/Haut_niveau/Base_documentaire/Trampoline_Tumbling

Procédures d'accès aux compétitions nationales pour les gymnastes évoluant au sein de la Filière Elite (et NA 11-12 pour le TU).

Dans le but de simplifier le parcours des gymnastes inscrits dans une démarche de haut niveau, les modalités d'accès ainsi que le calendrier compétitif ont évolué.

Plusieurs éléments ont guidé la réflexion :

- Renforcer la notion de permanence de l'entraînement nécessaire dans le cadre d'un entraînement visant la haute performance
- Faciliter l'accès aux compétitions nationales au profit d'une dynamique de progression sportive plus structurée dans le temps.
- Rendre plus lisible le chemin de sélection des gymnastes vers les collectifs nationaux et compétitions internationales.

Pour les gymnastes évoluant au sein d'une même catégorie entre 2018 et 2019 :

Les gymnastes ayant concouru dans une des catégories de la filière Elite aux championnats de France 2018, sont qualifiés d'office aux championnats de France 2019, sous réserve :

- d'avoir réalisé les minima d'accession au championnat de France lors des épreuves qualificatives du championnat de France de l'année 2018.

Pour le TU 11-12 ans (48,6 pts dont 1,2 de diff) et 13-14 ans (53,00 pts dont 5,0 de diff), la référence est le bloc 1 (séries).

- prendre part aux Masters de la saison sportive 2018-2019. A l'issue des Masters, les sélections seront alors validées.

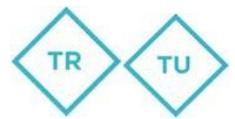
Pour les gymnastes évoluant au sein d'une même catégorie entre 2019 et 2020 :

Les gymnastes évoluant dans une des catégories de la filière Elite aux championnats de France 2019, seront qualifiés d'office aux championnats de France 2020, sous réserve de :

- réaliser les minima d'accession au championnat de France lors des épreuves qualificatives du championnat de France de l'année 2019.

Pour le TU 11-12 ans (49,6 pts dont 2,2 de diff) et 13-14 ans (53,00 pts dont 5,0 de diff), en référence aux séries des épreuves qualificatives.

- prendre part aux Masters de la saison sportive 2019-2020. A l'issue des Masters, les sélections seront alors validées.



Ainsi, les gymnastes pourront se servir des étapes sélectives comme banc d'essai pour tester de nouveaux programmes, progresser dans les différents compartiments de la performance.

Pour le TU, les NA 11-12 sont concernés par ce point uniquement.

Pour les gymnastes montant de catégorie entre 2018 et 2019 :

A partir de la saison 2018-2019, ces gymnastes pourront tenter d'obtenir leur qualification pour les championnats de France 2019 en Filière Elite dès les Masters d'octobre 2018 (cf. processus de dérogation d'âge mentionné dans le règlement technique).

Pour les gymnastes montant de catégorie entre 2019 et 2020 :

Ceux-ci se verront qualifiés d'office dans la catégorie immédiatement supérieure en filière Nationale. L'objectif étant que ces gymnastes aidés de leur entraîneur se centrent sur une progression logique vers l'accès en catégorie Elite supérieure pour laquelle ils devront passer par le processus de sélection habituel, plutôt que de chercher à assurer des sélections dans un niveau inférieur.



LE PROGRAMME ACCESSION SPORTIF (P.A.S) TRAMPOLINE - TUMBLING

Au niveau National

Dans le but de poursuivre son processus d'identification et d'accompagnement des jeunes talents, le PAS met en place différentes étapes tout au long du parcours de formation sportive. Ce programme s'adresse aux gymnastes âgés de 11 à 14 ans en référence à la licence.

Au niveau national, 3 temps forts jalonnent donc une année sportive.

Les compétitions

Le Programme d'Accession Sportif s'appuie sur deux compétitions de référence pour le Trampoline, filière Elite catégories 11-12 ans et 13-14 ans ; pour le Tumbling filière Nationale catégorie 11-12 ans et filière Elite catégorie 13-14 ans.

Les Masters et les championnats de France constituent 2 temps de revue des effectifs.

Le Programme National d'Evaluation (PNE) :

Le PNE vient en complément des procédures Gym Eval visant l'intégration en structure de haut niveau ou l'identification dans le Projet de Performance Fédéral (PPF) à titre individuel.

Le contenu du PNE constitue non seulement une base d'évaluation mais aussi d'entraînement au quotidien avec les gymnastes, par sa **valeur pédagogique**. En effet, les critères de validation pour chaque élément ont été pensés pour être étroitement liés au respect des exigences du code de pointage mais aussi impulser une forme de travail efficace facilitant la progression ultérieure.

Ces évaluations constituent un filtre obligatoire, pour tout gymnaste prétendant :

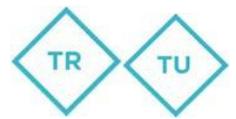
- être retenu à titre individuel en identification PPF - ou reconduit(e),
- intégrer une structure de haut niveau (**Trampoline uniquement**),
- être retenu pour les actions nationales de stages ou compétition au titre de la FFGym,
- obtenir les points « ranking list » attribués selon le profil de performance.

Le profil de performance correspond aux caractéristiques individuelles d'un(e) gymnaste, dans les différents compartiments de la performance, à un moment donné. Les évaluations permettent de décliner des orientations de travail, à court, moyen et long terme mais aussi de quantifier la progression d'une année sur l'autre.

Le PNE comporte à la fois des évaluations **physiques** et des évaluations **techniques**.

Toutes les informations concernant les éditions du Programme National d'Évaluation en Trampoline et en Tumbling, telles que les contenus, modalités d'évaluation, barèmes, sont mises à jour et disponibles en téléchargement à partir du site fédéral.

https://moncompte.ffgym.fr/Haut_niveau/Base_documentaire/Trampoline_Tumbling



Les stages et tournois :

De l'analyse croisée des compétitions nationales (revues d'effectif) et des résultats du PNE, les meilleurs gymnastes du secteur PAS pourront être retenus pour des actions nationales de stage et participation possible en tournoi(s) au titre de la FFGym.

L'organisation sur le territoire

Les étapes en région ou inter-région se déroulent sous la responsabilité des équipes techniques correspondantes. Celles-ci ont la charge de mettre en place un ou plusieurs stages et d'orienter les meilleurs gymnastes vers les évaluations nationales. Les orientations de travail au cours des sessions de stage peuvent s'appuyer sur le PNE.